



CAP MENUISIER FABRICANT

Date de publication : 19.01.2022

Date fin d'enregistrement : 31.08.2026

Mise à jour de la fiche produit : 10.12.25



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.
Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous alternez des **périodes de formation théorique** au centre de formation d'apprentis (CFA) **et des périodes de mise en œuvre pratique en entreprise** pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation
- ✓ Vous bénéficiez d'une **aide pour le passage du permis** de conduire de 500 Euros

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement occupe des emplois relatifs aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement. Il intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages (mobilier, escaliers, habillages, rangements) et/ou de produits (portes, fenêtres, volets, parquets, planchers, lambris,) en

LES MISSIONS

Le titulaire du CAP Menuisier fabricant est amené à gérer des activités liées à :

- L'ensemble du processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie extérieures ou intérieures
- La conception et la réalisation de plans
- La réalisation d'aménagement ou d'agencement de pièces (bureau, cuisine)

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Tracer les mesures et débiter les plaques de matériaux composites ou de bois brut
- L'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé
- L'assemblage et le montage des produits réalisés
- La conduite des opérations de finition et de traitement

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Menuisier, Menuisier fabricant, Chef d'équipe

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP menuisier fabricant fait partie du secteur du second œuvre et peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. C'est un ouvrier qualifié qui peut exercer son activité en PME/PMI, en entreprises artisanales, sur les grands chantiers de bâtiment et de travaux publics. Il s'occupe des constructions neuves, mais aussi de la réhabilitation et de la restauration de bâtiments anciens. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens de la communication, sens du travail en équipe, adaptabilité, autonomie, etc...)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (organisation du travail, gestion du temps et des priorités, respect des normes de sécurité et environnementales, etc...)

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DURÉE DE LA FORMATION

24 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/fiche/ap/prentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

CAP Menuisier installateur

CAP Charpentier

Bac Pro Technicien constructeur bois

Bac Pro Technicien menuisier agenceur

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Activité 1-Préparation : Prendre connaissance des aspects techniques, des consignes écrites et orales-Interpréter des données -Lire et interpréter un plan ou un dessin d'exécution-Exécuter un schéma, croquis simple et un dessin de détail -Choisir des solutions techniques -Définir et optimiser les quantitatifs des matériaux et des accessoires...

Activité 2-Fabrication : traçage, usinage, maintenance des équipements, assemblage, montage, finition et traitement, suivi de fabrication et contrôlé qualité

Activité 3-Logistique : conditionnement, stockage, chargement

Activité 4 -Communication : Rendre compte de son travail, des informations et des observations avec les différents acteurs

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante 1 et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Des cours en ligne



Formation à l'étranger*

**Pour certaines spécialités, et en fonction de la disponibilité des formateurs sur St Barth, une convention peut être signée avec un Lycée Professionnel en Guadeloupe ou à St Martin dans le but de compléter certains aspects pratiques et/ou théoriques de l'enseignement professionnel. Des déplacements au sein de ces Lycées peuvent donc avoir lieu durant la formation.*

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2022

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 78 %

Taux d'insertion : 50 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 50 %